

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Sommaire



- 3 **L'Édito**
- 4 **Les temps forts de l'année 2024**
- 6 Être acteur-ice du projet coopératif
- 8 Mesure du travail accompli
- 9 Focus sur les activités de formation professionnelles
- 10 L'accompagnement, une histoire collective
- 12 Devenir salarié-e... puis associé-e

- 14 Des départs, un transfert...
- 15 ...une transmission
- 16 Artenréel, accompagner les artistes et entrepreneur-es culturels
- 18 **Retour vers le futur**



L'édito

d'Elise et Marianne



2024, encore une année de changements et de progrès !

Comme chaque année, 2024 a été marquée par de gros chantiers de transformation.

L'assemblée générale du mois de mai a vu aboutir le travail sur l'**amélioration de notre protection sociale** par l'adoption de la convention collective SYNTEC pour tous les salarié-es de la coopérative et la souscription d'une assurance complémentaire pour le maintien de salaire en cas d'arrêt de travail. Cette nouvelle protection est effective depuis le mois de janvier 2025. Certains d'entre nous ont déjà pu en bénéficier et ont pu apprécier l'intérêt de notre choix collectif.

L'assemblée générale du mois de novembre a permis un temps de réflexion et de simulation de l'implication d'un passage en SCOP sur la répartition du résultat annuel de Chrysalide. L'ensemble des membres présents a émis **une envie commune de solidarité et de renforcement de la sécurité de nos activités**. L'unanimité des associés présents lors de l'assemblée générale s'est donc prononcée pour un changement de notre statut SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) en **SCOP (Société Coopérative et Participative)**. Ce changement a eu lieu au 1er janvier 2025.

Mais Chrysalide n'est pas qu'une coopérative ! C'est aussi une Société Anonyme (SA) pilotée par un Conseil d'Administration et une codirection, depuis le changement de notre statut de Société À Responsabilité Limitée (SARL avec un ou deux gérants) en celui de SA en octobre 2021. Cette transformation était venue du souhait de pouvoir, en tant

qu'entrepreneur-es, s'impliquer davantage dans l'entreprise partagée. 18 personnes se sont investies dans le Conseil d'Administration depuis sa création.

Chacun d'entre nous a vocation à devenir un jour administrateur-ice ! Ce rôle est très formateur. Il permet de mieux comprendre les rouages d'une entreprise qui dépasse nos activités personnelles et de prendre part à des décisions stratégiques pour notre avenir !

Nous espérons que vous aurez très bientôt l'envie de prendre suite pour proposer et conduire les prochains travaux d'amélioration !

Marianne et Elise
Co-présidentes



Les temps FORTS de l'année

Coopérer suppose de prendre du temps pour « faire ensemble » en dehors du travail à proprement parler, celui qui rémunère. Ces temps forts, temps de réflexion, de formation, de rencontre, de décision, ces temps de l'action collective sont ceux qui nous relient et enrichissent le travail et l'œuvre commune.

FÉVRIER

Trimestrielle « Responsabilité Sociale et Environnementale ».

Nous nous sommes retrouvés autour d'ateliers Fresque du Climat et Bilan carbone afin d'appréhender collectivement notre impact environnemental.



AVRIL

Journée d'initiation au dialogue social. Nous avons accueilli Samuel Hévin dans le cadre de sa recherche sur le dialogue social et les négociations collectives dans les CAE en vue d'explorer ces notions, d'en comprendre le cadre légal et les enjeux.

MAI

Assemblées Générales Ordinaire et Extra-ordinaire.

Nous avons voté une modification des statuts pour introduire la formation à destination des élus locaux dans les activités développées par la CAE, puis nous avons approuvé les comptes 2023. La Cigale Les Pousses Pieds nous a rejoint comme sociétaire.

JUIN

Election sans candidat d'une nouvelle coprésidence.

Notre conseil d'administration a fait le choix d'une nouvelle co-présidente pour accompagner Elise dans ses missions : Marianne Moutinard, entrepreneure salariée associée engagée dans le CA depuis 2021 et pilote du groupe de travail « RSE ».

JUILLET

Trim'estivale. Une trimestrielle placée sous le signe du repos - " Diskuizh" en breton-, et de la découverte de l'estuaire depuis le Centre de Rosquerno à Pont L'Abbé. Nous avons eu l'occasion de découvrir la vannerie avec Camille ou de mettre à l'épreuve nos capacités coopératives à l'occasion d'un jeu animé par Morgane.

SEPTEMBRE

Trim' de rentrée. Un temps de rencontre et d'échanges, partagé avec nos collègues de Penn Ar Bât et d'Ameizing, avec notamment une réflexion sur la refonte du site web des CAE29.

OCTOBRE

Rencontre des CAE à Sète. Émilie, Marianne et Youna se sont rendues à Sète pour la rencontre nationale des CAE organisée par notre Fédération.

NOVEMBRE

Assemblée Générale extraordinaire de transformation statutaire. Après plusieurs temps d'échange organisés au cours de l'année, nos associés ont voté la transformation en SCOP de Chrysalide.



DÉCEMBRE

Séminaire des chargés-es d'accompagnement. Nous avons profité de l'arrivée d'un nouveau chargé d'accompagnement au sein de l'équipe d'appui pour consacrer une journée à la préparation du programme 2025.



JANVIER

Codéveloppement, arpentage et GT com' externe. Se former à la méthode du co-développement, explorer la valeur et le sens du travail à travers une lecture collective du livre de Matthew B. Crawford « L'éloge du carburateur » ou encore travailler sur la stratégie de communication externe de Chrysalide, autant de raisons de se retrouver en ce mois de janvier.



Être acteur-ice du projet coopératif

Créés à l'initiative du Conseil d'Administration, ou sur sollicitation de membres associés de la coopérative, les groupes de travail sont des instances d'exploration et d'élaboration du projet commun. Ils sont ouverts à tous les membres, associés ou non, salariés ou non. Ils peuvent élaborer des propositions d'évolution de notre fonctionnement qui seront ensuite soumises à l'approbation du CA et, ou, de l'AG.

Protection sociale

Initié en 2023, le GT protection sociale a poursuivi son travail d'analyse et de réflexion sur la sécurisation des droits sociaux des entrepreneur-es-salarié-es (ES). La question des arrêts de travail a été au cœur des préoccupations. Le GT a travaillé sur l'hypothèse d'un rattachement des ES à la convention collective SYNTEC, en vue d'une décision à l'AG de mai 2024. Cette proposition a été votée favorablement et mise en œuvre au 1er janvier 2025. Désormais, les entrepreneur-es-salarié-es et les membres de l'équipe d'appui bénéficient des mêmes conditions de maintien de salaire en cas d'arrêt de travail.

Communication externe

L'objectif de ce GT était de contribuer à l'élaboration d'une stratégie de communication externe, facilement appropriable par les entrepreneur-es, en tant qu'ambassadeur-ices de la CAE. Le groupe a d'abord travaillé sur les messages, à partir de ce que les entrepreneur-es valorisent et attendent de la CAE, puis défini des objectifs par medium de communication. La refonte du site web est apparue comme un projet potentiellement structurant de cette nouvelle stratégie. Un temps d'atelier a été organisé et animé par le GT en

septembre avec Penn Ar Bât et Ameizing, pour imaginer le futur site des CAE29. Un nouveau groupe de travail doit maintenant voir le jour pour mettre en chantier ce projet

Communication interne

Ce groupe de travail s'est intéressé aux problématiques et aux besoins liés à la communication interne dans Chrysalide. Les membres du groupe ont mené des entretiens individuels et collectifs avec des membres de la coopérative pour appréhender la relation aux outils de communication existants et faire émerger les besoins. A partir de cette analyse, le groupe a formulé des préconisations, en particulier une meilleure lisibilité des outils à disposition avec une explicitation de leurs usages spécifiques. L'idée d'une charte interne a été évoquée. Le groupe a également travaillé sur une proposition d'expérimentation d'un support d'échange numérique de type tchat pour favoriser les discussions par groupe métier ou par thématique.

Responsabilité sociale et environnementale

Partant du constat que l'on ne saurait ignorer les défis sociétaux et environnementaux auxquels notre monde est confronté, nous avons entrepris d'ouvrir un espace de réflexion sur ce vaste sujet de nos responsabilités sociales et environnementales (RSE). En guise d'introduction, nous y avons dédié une rencontre trimestrielle. A cette occasion, Frédérique Ryskebusch et Morgane Hornsperger ont animé une fresque du climat. Nous avons pu appréhender les origines et conséquences du changement climatique. Tout au long de l'année, les membres du groupe de travail ont réalisé des entretiens avec différents membres de la coopérative en vue de saisir notre perception du sujet « RSE ». A l'occasion de l'AG de novembre, ils nous

ont présenté une synthèse de leurs travaux. Compte-tenu des actions engagées parallèlement au sein de la coop' en matière de démocratie d'entreprise et du dialogue social, qui comptent parmi les piliers de la « RSE », le groupe préconise d'engager des actions dans le domaine environnemental. La proposition de réaliser un bilan carbone de l'entreprise a été amenée au CA début 2025. Le GT partagera également dans la Coop'in les informations, conseils ou liens utiles qu'il aura pu recueillir.

Dialogue social

Dans le contexte d'organisation de l'élection des membres du Comité Social et Economique à l'automne, nous avons décidé d'explorer collectivement la notion d'animation du dialogue social. Nous avons notamment saisi l'opportunité de participer à une recherche-action inter-CAE menée par un chercheur en sciences de gestion, Samuel Hévin. Plusieurs temps de travail thématiques nous ont donné matière à réfléchir à nos pratiques. Le groupe de travail a co-organisé une journée avec Samuel Hévin, au cours de laquelle nous avons pu appréhender le contexte légal et règlementaire du dialogue social puis

confronter à notre réalité de CAE les notions d'employeur et de salarié. Une partie du groupe de travail s'est ensuite intéressée à la négociation d'un accord d'entreprise sur le sujet des congés. Une rencontre avec deux autres CAE s'est tenue à Nantes pour y travailler. Des membres de la codirection et des salarié-es de Chrysalide se sont ensuite attelés à la rédaction de cet accord, qui devra être soumis à ratification de l'ensemble des salarié-es de la coopérative. Par ailleurs, deux membres du GT, Benoît Palacci et Charlène Jouanneau, ont proposé un espace expérimental d'explicitation des conflits ; l'idée étant de permettre le dialogue et l'échange autour de sujets ou de situations conflictuels. Parallèlement à cela, la codirection a organisé les élections du CSE à la fin de l'été. Ce processus a abouti à une carence mais le dialogue social est désormais un enjeu ouvert au débat et à la discussion dans notre CAE.



Mesures du travail accompli !

Malgré un contexte économique et politique incertain, l'année 2024 a été globalement bonne pour les activités hébergées dans la coopérative. Le chiffre d'affaires croît de 3 %, accompagné d'une augmentation des contributions reversées à la structure d'appui, laquelle continue de s'inscrire dans une recherche d'augmentation de sa capacité d'autofinancement. Le chiffre d'affaires moyen augmente également, étant donné le nombre d'entrepreneur-es accompagné-es, en légère baisse par rapport à 2023.

2,8 millions d'euros de CA HT réalisés par les activités des entrepreneur-es

3% Taux de croissance du chiffre d'affaires en 2024 versus 2023

127 entrepreneur-es en activité à fin 2024 dont

31 en CAPE

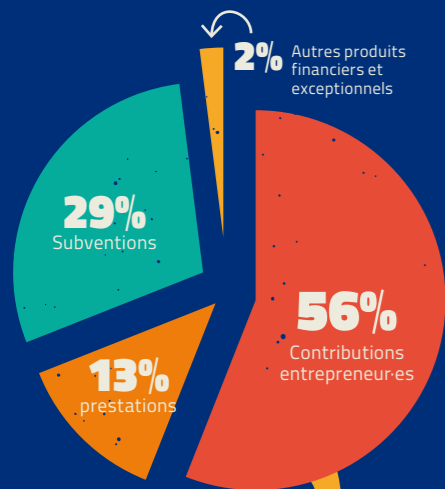
96 en CESA

Vers davantage d'autofinancement de la structure d'appui

Les entrepreneur-es exercent dans 9 grands domaines d'activités très diversifiés.

CATÉGORIES	% CA	NOMBRE ENTREPRENEURS
Conseil, accompagnement, formation	42%	62
Services numériques et audiovisuels	14%	21
Paysage, environnement	10%	11
Artisanat	10%	17
Métiers de bouche, alimentation	9%	13
Culture, tourisme, loisirs	6%	15
Services administratifs, rédaction, traduction	5%	8
Santé, bien-être	3%	9
Agriculture, élevage	0,2%	2

Avec un peu plus de 300 000 euros de contributions reversées, celles-ci représentent cette année plus de la moitié des ressources de la structure d'appui. Cela vient en partie compenser la perte de financements publics, notamment la diminution de la subvention du Conseil Départemental, passée de 70 000 à 50 000 euros. Les recettes issues des prestations vendues par la structure d'appui ont également diminué en raison de l'arrêt de la formation de formateur-ices dispensée en 2022 et 2023. Les charges de la structure sont en baisse, en lien avec une réduction de la masse salariale de l'équipe d'appui suite au départ de Laëtitia et Camille, fin 2023 et début 2024.



Focus sur les activités de formation professionnelles

270 531 euros de CA

2 912 heures dispensées

Chrysalide a renouvelé sa certification Qualiopi en janvier 2024, permettant aux entrepreneur-es et à l'équipe d'appui de continuer à dispenser des formations éligibles aux fonds de la formation professionnelle.

Chrysalide n'a pas reconduit la formation de formateur-ices dispensée en 2022 et 2023 en coopération avec les CAE Avant-Premières et Elan Créateur, compte tenu d'une refonte du référentiel de compétences et de la difficulté à mobiliser des financements pour cette formation. Nous avons travaillé sur un programme de formation en situation de travail pour accompagner la montée en compétences des entrepreneur-es souhaitant développer une activité de formation au sein de Chrysalide. L'action a démarré en janvier 2025, grâce à des financements dédiés de l'OPCO.

En 2024, les actions de formation professionnelle représentent un peu moins de 10% du chiffre d'affaires de la coopérative, et plus de la moitié sont réalisées en sous-traitance d'autres organismes de formation. 36 entrepreneur-es ont dispensé des actions de formation professionnelle, principalement dans les domaines de la gouvernance, de la coopération, des compétences relationnelles mais aussi de la bureautique ou encore dans des domaines très spécifiques comme le pilotage d'avions ou la génétique animale.

Chrysalide est intervenue dans le cadre de la formation « Coopérative de restauration », portée par le Pôle ESS de Brest, pour la 4ème édition de ce projet visant à favoriser l'émancipation socio-professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi. L'activité de restauration sert de base à l'apprentissage de compétences non seulement culinaires mais aussi coopératives, numériques et en gestion d'entreprise. Les intervenantes de Chrysalide, Cécile et Frédérique, ont dispensé 452 heures de formation, sous forme de sessions collectives et de tutorat dans la gestion de l'activité de restauration.



L'accompagnement, une histoire collective

Dès les premiers contacts avec la coopérative, ses futurs membres sont invités à entrer dans une histoire collective. Pour autant, celle-ci ne se fait pas au détriment de l'attention portée au projet individuel. C'est tout l'enjeu du parcours d'accueil et de l'accompagnement mis en œuvre par l'équipe d'appui de la coopérative.

ÉTAPE 2

Le rendez-vous de diagnostic du projet.

88 personnes reçues en entretien en 2024

Ce temps individuel permet de porter attention au projet de chacun et de déterminer la pertinence d'un CAPE au sein de Chrysalide. Selon l'avancement du projet, une première ébauche de prévisionnel peut-être réalisée. On peut aussi travailler l'offre ou la stratégie tarifaire avec le-la porteur-se de projet.

ÉTAPE 1

La réunion d'information collective.

230 participants en 2024

Animée en présentiel ou en visio-conférence ce temps permet de comprendre le fonctionnement de la CAE et les modalités de mise en œuvre du CAPE et du CESA.

ÉTAPE 3

Le Contrat d'Accompagnement au Projet d'Entreprise .

32 nouveaux CAPE en 2024

Le démarrage du CAPE intervient à l'issue d'une session d'intégration de 3 ou 4 journées. Cette année, 4 sessions ont été organisées. Chaque « promo » compte 6 à 12 personnes, qui bénéficient ensuite d'un accompagnement individualisé et d'un choix d'ateliers « à la carte ». Ainsi le lancement de l'activité s'inscrit toujours dans une dynamique collective et coopérative.

FOCUS SUR L'ÉQUIPE D'APPUI

10 personnes - 9,3 ETP à fin 2024

L'équipe d'appui de la CAE est constituée de salarié-es dits « permanent-es », en charge de la gestion comptable et administrative des activités et de l'accompagnement des entrepreneur-es. Cette équipe repose sur des compétences complémentaires et une envie commune : rendre plus facile l'entrepreneuriat et faire du travail un espace de coopération effective. Cette envie est partagée avec les entrepreneur-es et ensemble, nous faisons face quotidiennement à toutes les problématiques que l'on peut rencontrer dans la gestion d'une entreprise (projeter et adapter ses objectifs commerciaux et économiques, faire face aux délais ou défaut de paiement de clients, gérer ses investissements, répondre aux normes, contrôles et enquêtes administratives, certifications qualité...) tout en œuvrant collectivement pour la pérennité de notre modèle économique et social. Les membres de l'équipe sont invités à devenir associés au même titre que les entrepreneur-es, et à participer aux différentes instances de décision de la coopérative. En 2024, suite au départ de Camille Breton fin janvier, Angélique Lagadec a évolué vers un poste à temps plein partagé entre assistance administrative et comptable. Mi-novembre nous avons recruté une nouvelle personne pour renforcer l'équipe d'accompagnement : Louis-Julien De La Bouère, qui était auparavant entrepreneur-salarié. En décembre nous avons profité de son arrivée pour retravailler le parcours d'entrée dans la coopérative et les ateliers proposés.

Louis-Julien nous raconte son passage d'entrepreneur à membre de l'équipe d'appui

Chrysalide, j'y suis, j'y reste ...avec toutes mes casquettes !



Cela fait maintenant 6 mois que je présente Chrysalide et les autres CAE29 dans des forums, des 'infocoll' auprès de personnes qui ont de nouveaux projets de vie pro et/ou perso. Alors j'ai pris l'habitude de dire que j'ai porté toutes les caquettes positives qu'une CAE peut offrir :

- Des années de salariat-entrepreneurial comme une belle aventure personnelle pour se découvrir, se connaître, se dépasser, s'interroger, évoluer, s'arrêter et parfois recommencer sans être jamais seul

- Deux ans d'arrêt maladie pour comprendre ce que veut dire protection sociale, soutien d'un collectif au moment où on en a le plus besoin. Ma doué heureusement que je n'étais pas en micro !

- Et maintenant me voilà « chargé d'accompagnement » (d'ailleurs je cherche toujours un terme plus joli, des idées ?), salarié de l'équipe d'appui. Un peu de sérénité pour essayer de bien accompagner !

C'est d'ailleurs cette notion d'accompagnement propre à notre CAE que j'ai envie d'interroger, confirmer, transformer collectivement là où c'est nécessaire. Et parce que j'ai l'impression d'avoir parfois un pied dans chaque bassine, j'aimerais aussi que nous apprenions, équipe d'appui et entrepreneur-es salarié-es, à mieux nous connaître. Une sorte de #viemavie des joies, contraintes, enjeux, envies que nous avons collectivement dans notre belle entreprise partagée ! Au plaisir.

Louis-Julien



Devenir salarié-e puis associé-e

L'un des principes fondamentaux de la coopération telle qu'elle se pratique au sein des SCOP et des SCIC est la double qualité de salarié et d'associé. La CAE y ajoute la casquette d'entrepreneur, et ce qu'elle permet à travers cela, c'est à l'entrepreneur-e de devenir salarié-e, d'acquérir des droits sociaux, une protection sociale. C'est en tant que salarié-e qu'il ou elle sera amené-e à devenir associé-e, disposant de droits et de devoirs politiques au sein de l'entreprise, selon le principe d'une personne une voix.

23 entrepreneur-es
devenu-es
salarié-es

96 salarié-es
à fin 2024

5 entrepreneur-es
devenu-es
associé-es

64 entrepreneur-es
associé-es
à fin 2024

Un contrat de travail pour plus de droits sociaux

Le passage en contrat de travail est possible dès lors que l'activité génère suffisamment de chiffre d'affaires pour dégager un revenu régulier à l'entrepreneur-e. Parmi les 23 personnes devenues salariées en 2024, 14 avaient démarré leur activité en 2023 ou avant. Le contrat d'entrepreneur-salarié octroie des droits et une protection sociale identiques à ceux d'un salarié en CDI. A partir de 2025, l'application de la Convention Collective Syntec, décidée par l'ensemble des membres de la coopérative suite aux travaux du GT protection sociale, permettra aux entrepreneur-es de bénéficier d'un maintien de salaire à 100% en cas d'arrêt de travail, couvert par la Sécurité Sociale et une assurance spécifiquement souscrite par la coopérative.

La qualité d'associé pour prendre part aux décisions stratégiques de l'entreprise

Marie Egreteau, Aurélie Camerlynck, Joëlle Guillevic, Gaëlle Vigouroux et Antoine Georget ont fait le choix de poursuivre leur aventure entrepreneuriale au sein de Chrysalide, trois ans après le démarrage de leur CAPE. Si cette étape est imposée par la loi pour celles ou ceux qui souhaitent rester dans la CAE au-delà de trois ans, elle n'en demeure pas moins choisie et préparée. En amont de l'assemblée générale du 25 novembre 2024, nos 5 entrepreneur-es ont participé à un temps d'information avec Emilie sur cette étape du parcours et la gouvernance de la coopérative. Il et elles ont ensuite rencontré des associé-es pour échanger sur leurs parcours respectifs et faire part de leur motivation à devenir associé-es

à leur tour. Chacun d'eux avait déjà eu l'occasion de participer à des temps coopératifs, assemblées, trimestrielles ou groupes de travail, et ainsi de contribuer à différents processus de réflexion, de concertation, de délibération sur notre projet commun. Désormais, il et elles disposent, pour prendre part aux décisions, d'un droit de vote à l'assemblée générale et de la possibilité de devenir membre du conseil d'administration.

SALARIÉ ET ASSOCIÉ



« J'ai entendu parler de Chrysalide il y a des années, au moment où mon collègue Pierre Mollo allait prendre sa retraite et était tout heureux de pouvoir poursuivre des activités grâce à la CAE. Courant 2012, au moment où j'ai pris ma retraite (très anticipée) de la fonction publique et développé une nouvelle activité, j'ai rencontré Colette et Franck pour étudier la piste Chrysalide. Ce n'était pas la meilleure à ce moment-là, nous étions 2 co-créatrices et le statut associatif nous a finalement convenu. Lorsque j'ai quitté l'association et envisagé de créer une activité indépendante, je me suis de nouveau tournée vers Chrysalide, cette fois c'était la bonne ! Dans l'intervalle, j'avais collaboré avec Youna au sein du Creopss, un dispositif tellement pertinent ! J'y suis intervenue à plusieurs reprises, comme témoin, comme formatrice et comme tutrice. Aujourd'hui je suis heureuse du chemin parcouru ces 3 dernières années. J'équilibre la sécurité du salariat et la liberté de l'entrepreneuriat, l'autonomie de la cheffe d'entreprise et l'engagement du projet collectif, la solitude de l'entrepreneuse et la chaleur solidaire

du réseau d'entrepreneur-euses. Je me suis engagée dans les travaux du pôle formation, j'ai arpenté plusieurs livres avec bonheur, j'ai co-tenté de co-créer des temps de CoDev : la vie de la coop m'intéresse. Je m'interdis de participer à tout pour rester bien focus sur la bonne marche de mon activité, et préserver mon énergie, deux conditions nécessaires à la poursuite de ma présence parmi vous ! Je suis reconnaissante à toutes les personnes qui hier et aujourd'hui ont permis et permettent à cette OVNI de l'entrepreneuriat qu'est une CAE d'exister et de perdurer. J'aime inventer des solutions nouvelles au service d'un monde plus juste, plus joyeux, plus résilient. Quelle joie de partager nombre de ces valeurs qui me sont chères avec nombre des personnes qui œuvrent au sein de Chrysalide.

Marie Egreteau

Des départs, un transfert...

Cette année nous avons accompagné 31 sorties de la coopérative, 10 de moins qu'en 2023. Parmi les 37 personnes entrées en 2023, 11 ont quitté la coopérative en 2024, majoritairement suite à une reprise ou une recherche d'emploi salarié. Parmi les entrepreneur-es associé-es, 10 ont quitté Chrysalide en 2024, pour des créations d'entreprise individuelle, des reconversions, des retours dans l'emploi salarié et un transfert d'activité chez Penn Ar Bât.

31

entrepreneur-es ont quitté
Chrysalide dont

DONT

16

ont créé leur
propre entreprise

13

ont repris un
emploi salarié

1

a pris sa retraite



Le « vrai-faux départ » d'Aziliz, entrepreneure-associée chez Chrysalide, pour rejoindre Penn Ar Bât

J'ai passé 10 belles années chez Chrysalide.

J'y ai grandi, en tant qu'entrepreneure et en tant que personne. Cela m'a fait découvrir la force de l'intelligence collective, la nécessité de la bienveillance et des relations horizontales.

Dans la gestion de mon activité au quotidien, ce qui ressort c'est d'avoir été autant salariée qu'entrepreneure. Je n'ai jamais eu à me prendre la tête sur autre chose que mes devis. Je suis restée nulle en compta, et on me l'a toujours pardonné. J'ai essayé de faire ma part du mieux possible en temps et en heure pour faciliter le travail du pôle compta.

J'ai quitté Chrysalide car mon activité dépassait le cadre assurantiel de la coopérative, mais il m'a semblé évident de poursuivre mon activité chez Penn Ar Bât. Quand j'ai signé ma rupture conventionnelle, ça m'a fait drôle, heureusement que ce n'était pas un vrai départ ! Je garde Fred, et les locaux dans lesquels je pourrai recroiser les personnes que je connais. Toute la paperasse a été gérée par Fred, je n'ai eu qu'à signer, encaisser ma prime et m'inscrire chez France Travail..

Aujourd'hui je suis en contrat CAPE, indemnisée par France Travail, je reconstruis une tréso petit à petit. Je prends le temps pour le faire, ça me permet de travailler en atelier pour proposer de nouvelles choses et de me reconnecter au plaisir que me donne mon activité, loin de la course effrénée que j'ai menée pendant 10 ans !

Aziliz

... et une transmission !



Pour la première fois, nous avons accompagné la transmission d'une activité au sein de la CAE. Ainsi l'atelier de sellerie nautique, Le Fil de la Côte, créé par Mathilde en 2013, est devenu la Sellerie d'Ys suite à sa rencontre avec Iris, en formation aux Ateliers de l'Enfer. Elles nous racontent la transmission.

Mathilde, comment t'es venue l'idée de transmettre l'activité ? Comment as-tu rencontré et « choisi » Iris ?

Mathilde : Iris a fait un stage d'observation à l'atelier il y a plus de 2 ans. Ensuite elle n'a pas été prise tout de suite aux Ateliers de l'Enfer, l'année suivante seulement. Pendant l'année où elle était en formation, je me suis retrouvée à être remplaçante à temps quasi complet aux Ateliers. Je lui ai proposé qu'elle vienne en stage avec moi et après qu'elle travaille en binôme avec moi. Mais je me suis rendue compte à ce moment-là que j'avais envie de passer à autre chose, par rapport à l'entrepreneuriat surtout. L'occasion de devenir formatrice salariée à temps plein me permettait d'arrêter mon activité. Alors j'ai évoqué la possibilité de lui transmettre l'activité.

Et toi Iris, quand Mathilde t'a parlé de ce projet et de la CAE, est-ce que tu avais déjà envisagé de te lancer à ton compte ?

Iris : Non, je n'avais pas vraiment cette idée-là. L'occasion s'est présentée et par la CAE je trouvais que c'était assez rassurant, même si en fait je ne connaissais pas bien le fonctionnement des CAE. J'ai échangé à ce moment-là avec un ami, qui venait d'intégrer Penn Ar Bât. Il m'a évoqué quelques inconvénients, notamment le fait de ne pas se rémunérer pendant le CAPE, le temps d'avoir de la trésorerie.

Malgré tout ça t'a convaincu ? Comment s'est déroulé concrètement la transmission, combien de temps cela a-t-il pris et est-ce que vous avez été bien accompagnées pour cette étape ?

Mathilde : Moi ce que j'avais posé, c'est que s'il y avait transmission, ce soit par Chrysalide, sinon c'était trop compliqué en termes de compta.

En tout cas, pour démarrer l'activité, après évidemment Iris fait ce qu'elle veut. On a pris rendez-vous avec Frédérique en avril et ça s'est décidé en mai.

Iris : J'ai fait mes journées d'accueil en juin, et ma signature de CAPE était le 1er juin. Ce qui était bien, c'est que l'achat du stock on a pu l'échelonner sur 6 mois, donc ne pas avoir trop de pression financière. Heureusement aussi, j'avais des indemnités de retour à l'emploi, ce qui était rassurant comme je sortais de formation, c'était sûr que je n'allais pas être assez rentable dès le début pour me rémunérer.

Mathilde : Ça a sécurisé mon départ aussi. J'ai pu très vite arrêter de prendre des commandes, transmettre mes clients et prendre 2 mois de vacances avant de prendre mon nouveau poste aux Ateliers de l'Enfer.

Et du côté des clients comment ça s'est passé ?

Mathilde : Les premières réactions, c'était « mais comment on va faire » ? J'ai dit « ne vous inquiétez pas il y a Iris ».

Iris : Il y a des gens qui viennent spontanément à l'atelier et qui disent "Ah, Mathilde n'est pas là ?" Du coup, je leur explique et voilà, ça se passe comme ça.

Mathilde : Oui le fait qu'elle ait repris le lieu, pour moi c'était la plus grosse plus-value pour le maintien de l'activité. Ce qui avait vraiment de la valeur, c'était l'adresse, davantage que le nom commercial, que je souhaitais conserver.

Iris : Oui et tu as un peu communiqué aussi. Moi quand je me présente, je dis « vous connaissez Mathilde ? j'ai repris son activité » et en fait tout le monde connaît Mathilde ; ça fait une carte de visite et ça accélère le démarrage.

#Artenréel

Accompagner les artistes et entrepreneur-es culturels



22

artistes accompagnés dans le cadre du maturateur

9

entrepreneur-es en CAPE pour développer un projet artistique ou des interventions dans le champ culturel

Depuis 2009, Chrysalide a expérimenté plusieurs formats d'accompagnement des artistes et porteur-euses de projets culturels, répondant aux enjeux et spécificités de ce domaine d'activité.

Les avantages du CAPE et du CESA, les licences d'entrepreneur de spectacle et les compétences d'accompagnement dans la filière culturelle et artistique font de Chrysalide un cadre adapté et apprécié pour exercer des activités artistiques et culturelles. En 2024, parmi les nouveaux porteurs de projet en CAPE, nous ont rejoint : 1 jeune chanteur de 17 ans, 2 auteur-ice-s, 1 vidéaste, 1 photographe, 1 harpiste et 1 créatrice de podcasts.

Par ailleurs, depuis 2023, Chrysalide développe un programme d'accompagnement collectif à destination des artistes du territoire : le Maturateur de projets artistiques et culturels. Soutenu par le Ministère de la Culture, le Ministère du Travail et le Département du Finistère, ce dispositif vise à accompagner la structuration économique des artistes, auteur-ices et porteur-euses de projets culturels. Il permet de projeter ou de repenser sa pratique dans un modèle économique, de mieux connaître le cadre légal de ses activités et travailler à la mise en œuvre de ses projets au regard de quatre grandes thématiques : créer, diffuser, gérer et s'organiser.

En 2024, le programme a proposé 125 heures de séances en collectif, ponctué d'entretiens individuels :

✦ **12 ateliers thématiques**, permettant de penser sa trajectoire professionnelle en tant qu'artiste (modèle économique, budget, communication, autobiographie raisonnée..) mais aussi de tisser des dynamiques de groupes et de solidarité (« entraînement mental », échanges de pratiques entre pairs)

✦ **Des rencontres professionnelles** : avec les réseaux Art Contemporain Bretagne et Livre et Lecture en Bretagne, et aussi Ultra Edition-La Gare, centre d'art et de design au Relecq-Kerhuon.

✦ **Deux cycles de visio-conférences**, portant sur le régime et les revenus des artistes auteurs et sur le régime de l'intermittence.

Le tout conçu et animé par une équipe de choc, composée de membres de Chrysalide : Emilie Kermanac'h, Benoît Palacci, Hélène Huguenin, et d'intervenants extérieurs : Thomas Tudoux, artiste plasticien, Mathilde Erhet-Zoghi, Maze-Conseils, Yann Gaudin, La Bonne Etoile.

✦ **22 artistes**, allocataires du RSA, orienté-es par les services du département du Finistère ont bénéficié de l'accompagnement collectif et individuel de janvier à novembre 2024.

✦ **34 artistes** ont assisté aux temps de rencontres professionnelles,

✦ **60 artistes** ont assisté aux cycles de visio conférences.



Émilie Kermanac'h et Thomas Tudoux, co-créateurs et coordinateurs du dispositif, présentent sur un site dédié, les différents programmes et supports pédagogiques déclinés pour les artistes : <https://maturateur.fr/>



Crédit photo : Camille Bernicot - Association Ultra - La Gare

#la vie du réseau

Des nouvelles du réseau national des CAE Culture

En 2024, 8 CAE hébergeant et accompagnant des activités dans le champ culturel ont réalisé un travail de structuration de réseau pour favoriser l'essaimage de notre modèle sur les territoires. Pour ce faire nous avons bénéficié d'un accompagnement par Opale, pôle national Culture et ESS, dans le cadre d'un DLA inter-régional : une première en France, créé rien que pour notre réseau ! Le groupe s'est donné pour objectif d'ici 2025 de créer une structure juridique commune et de se doter d'une identité visuelle afin d'être mieux identifié par nos partenaires respectifs et les institutions

culturelles. Nous avons déjà choisi un nom : Réseau Coop Culture. Cette année le groupe a rédigé un plaidoyer visant à améliorer les conditions d'exercice en CAE (accès aux aides à la création, mécénat, Pass Culture...)

Dans cette même logique de renforcement de la notoriété du modèle coopératif pour les entrepreneur-es culturels, Chrysalide participe chaque année au Forum Entreprendre dans la Culture, organisé par le Ministère de la Culture.

Retour vers le futur !

L'histoire d'une organisation n'est pas un chemin linéaire. Il faut parfois changer de cap, ouvrir de nouvelles voies ou même rebrousser chemin.

2002

Naissance de la Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) Chrysalide, sous forme de SARL SCOP.

2006

5 entrepreneur-es salarié-es deviennent associé-es

2009

Création d'**Artenréel**, le département artistique et culturel de la coopérative et de **Penn Ar Bât**, coopérative d'activités et d'emploi dédiée aux métiers du bâtiment

2016

Chrysalide devient une SCIC. 51 membres associés

2017

Chrysalide devient organisme de formation

2021

Chrysalide fait évoluer sa gouvernance par l'adoption de la forme juridique Société Anonyme

2025

Chrysalide (re)devient une SCOP (société coopérative et participative). 83 membres associés – les structures partenaires restent associées de la SCOP en tant que membres « non employés ».

Cette année, nous avons mené une réflexion sur notre forme SCIC, ouvrant la possibilité d'envisager un « retour » en SCOP. Avec l'appui de notre réseau, l'Union Régionale des SCOP et des SCIC, nous avons étudié les différences entre les deux formes. Au fil des discussions, nous avons également pris le temps de revisiter l'histoire de notre coopérative.

Créée en SCOP en 2002, Chrysalide s'était transformée en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) en 2016 pour intégrer une dimension multi-partenaire à son projet et affirmer sa vocation à produire des services d'utilité sociale. Plusieurs structures avaient ainsi rejoint le sociétariat de la SCIC (Entreprendre au Féminin Bretagne, Adess Cornouaille, Laboscop, PennArBat, des Clubs Cigales...). Partenaires opérationnels de Chrysalide pour la plupart, aucune de ces structures n'avaient néanmoins investi de manière active le champ de la gouvernance de la SCIC. Cinq ans plus tard, avec l'accroissement du nombre d'entrepreneur-es salarié-es pérennisant leur activité au sein de la CAE et devenu-es associé-es, la nécessité de mettre en place une gouvernance par et pour les entrepreneur-es s'est affirmée. La transformation en Société Anonyme, en 2021, a offert de nouveaux espaces de délibération et de décisions pour les membres, avec un conseil d'administration composé d'entrepreneur-es et de salarié-es de l'équipe et la création de groupes de travail. Forts du constat que notre gouvernance repose sur les membres salarié-es de la coopérative, la forme SCOP nous est apparue la plus en cohérence avec le fonctionnement actuel de Chrysalide. La décision de transformation a été votée en Assemblée Générale Extraordinaire, le 25 novembre 2024, pour une prise d'effet au 1er janvier 2025.

#l'avenir?

La SCOP Chrysalide continuera d'accomplir sa mission d'utilité sociale à travers les 3 piliers de sa raison d'être, réaffirmée dans les nouveaux statuts :

- 1 Permettre à des porteuses et des porteurs de projet de vivre de leurs savoir-faire** en toute autonomie économique et professionnelle, en leur procurant une alternative à la création d'entreprise individuelle.
- 2 Accompagner au quotidien des activités contribuant au développement économique des territoires** sur lesquels elles sont ancrées, dans une dynamique coopérative entre les entrepreneur-es et avec les membres de l'équipe d'accompagnement.
- 3 Diffuser les valeurs de l'économie sociale**, en valorisant l'autonomie et l'émancipation individuelle sans renoncer à la solidarité collective.



CAE
29 | CHRYSLIDE

Pour nous contacter :

02 98 66 09 99
www.cae29.coop

Pour nous rendre visite :

Chrysalide
Coopérative d'activités et d'emploi
1 alez ar waremm - 29000 Quimper

Rédaction et conception éditoriale : Chrysalide
Création graphique : Gustave Design
Imprimerie : Cloître

membre de la fédération
des coopératives
d'activité et d'emploi



NOS PARTENAIRES :

